

M A I R I E D E
C H Â T E L**COMMUNIQUE DE PRESSE**
du 14 novembre 2012

Monsieur le Maire de Châtel informe la population Chatellane ainsi que les institutionnels et partenaires de la commune-station que lors de la séance du conseil municipal du 13 novembre 2012, 5 élus municipaux lui ont remis en mains propres un courrier de démission de leur fonction d'élus.

Il s'agit de Mesdames les conseillères municipales Burnet et Bovard, de Messieurs les conseillers municipaux Pascal Rubin et Daniel Cruz-Mermy et de l'adjoint Monsieur Roger Rubin.

Ces élus font valoir leur indignation face à la décision prise par le Conseil municipal du 18 septembre 2012 portant révocation de M. Cruz-Mermy des fonctions d'administrateurs et de Vice-Président suite à des dissensions importantes et à la perte de confiance consécutive.

Ce groupe d'élus reconnaît officiellement à travers sa démission qu'il a manifesté son opposition à la politique conduite par l'équipe majoritaire en place par sa critique systématique depuis plus d'un an maintenant.

Monsieur le Maire expose que leur choix de démissionner leur appartient pleinement et qu'ils n'ont en aucune manière été contraints de le faire par qui que ce soit.

Monsieur le maire tient à préciser :

« j'aurais préféré de leur part plus de loyauté le jour où ils ont écrit à Monsieur le préfet dans le dos du conseil municipal. A compter de cet instant, j'ai souhaité retirer les délégations que j'avais confiées à deux élus qui par ce geste et d'autres actions, m'ont fait perdre la confiance que j'avais en eux. On ne peut pas travailler sereinement et sans cesse devoir se méfier. Parmi les cinq démissions, deux disposaient d'indemnités de fonction. Je n'ose pas croire que leur perte les ait conduit à l'abandon de leur poste d'adjoint et de conseiller municipal. Ils gardaient tout le loisir de s'exprimer dans une opposition qu'ils manifestaient de toute façon depuis longtemps tout en étant « dehors et dedans » à la fois, ce qui n'est pas concevable. Pour les 3 autres, il n'y a pas dans leurs explications de raisons valables de démissionner, sauf à suivre le mouvement... Au-delà de tout ce qu'ils me reprochent, je n'ai compris qu'un sentiment, celui de l'abandon pur et simple parce que quand on aime et qu'on se passionne pour la politique et son village, on ne



quitte pas si facilement la mission qui nous a été confiée. On ne renonce pas à ses convictions quand on y croit.

Leur comportement me laisse penser qu'ils étaient les seuls à pouvoir se dispenser du respect du conseil municipal, de son travail et de ses décisions. C'est eux qui sont à l'origine du manque de loyauté et pour certains, du mélange des genres. Personne ne les a forcés à démissionner.

Je respecte leur choix mais surement pas leurs explications à court d'arguments. Nous avons une mission lourde qui n'est pas de tout repos, encore faut il respecter le travail de chacun et de ceux qui s'impliquent au quotidien sans céder à la critique facile.

J'assumerai sans aucun problème et directement la charge des missions qui leur étaient attribuées jusqu'à la nomination de nouveaux référents pour la continuité du service public et en respect des engagements que j'ai pris auprès de la population aux cotés de mon équipe.

Je reste évidemment à la disposition de tous pour compléter mon propos en cas de besoin.» (Nicolas Rubin, Maire de Châtel)